

Inattendu, gradualité, et construction du sens. Le cas de *même*.

Louise Behe^{1,*}

¹Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France

Résumé. Ce travail a pour but de présenter une analyse des emplois dits *enchérissants* de *même*. Nous tenterons de montrer, dans un premier temps, et dans une démarche antichronologique puisque répondant aux analyses de Culioli (2002) et Leroux (2012) en mobilisant celles d’Anscombe (1973), que ces emplois sont fondamentalement argumentatifs. A l’aide de la Théorie des Blocs Sémantiques, nous montrerons dans un second temps que les *mêmes enchérissants* peuvent agir de différentes façons, se distinguant par la manière dont le sens de l’énoncé modifié par *même* se construit. L’objectif sera de décrire ces actions, et de souligner le caractère graduel des *mêmes enchérissants*. Dans cette perspective, nous nous questionnerons également sur l’origine du sentiment d’inattendu introduit par *même*.

Abstract. The unexpected, graduality and meaning’s construction. The case of *even*. In this article we will examine the “outbidding” uses of *even*. The aim is, in the first place, and in an antichronological process that will oppose Culioli’s (2002) and Leroux’ (2012) analyses to Asncombe’s (1973), to show that the “outbidding” uses of *even* are fundamentally argumentative. Using the Semantical blocs’ theory, we will show that these uses of *even* can act in different ways, based on the meaning’s construction of the modified sentence. We aim to describe these actions and underline the gradual nature of the “outbidding” uses of *even*. In this perspective, we will also discuss the origin of the feeling of “unexpected” that *even* carries.

1. Introduction

Ce travail propose de reprendre les analyses sémantiques de *même*, et plus précisément des emplois étudiés par Jean-Claude Anscombe que l’on rencontre dans des énoncés tels que :

- (1) C’est un légume savoureux, même au naturel
- (2) Même la famille proche n’avait aucune idée du comportement de Shenkman envers elle
- (3) Bill Gates, Caroline de Monaco, et même Catherine Deneuve passent leurs vacances ici

* Corresponding author : louisebehe@yahoo.fr

Le linguiste s'intéresse à ces emplois de *même*, qu'il nomme *enchérissants*. Selon lui, dans des énoncés qui contiennent ces emplois *enchérissants*, « la présence de *même* fait ressortir, dans les énoncés [...] l'existence d'autres objets, personnes, prédicats...etc... possédant la propriété dont il est question dans l'énoncé » (1973 : 42). Ainsi dans nos exemples ci-dessus, les syntagmes *même au naturel*, *même la famille proche*, et *même Catherine Deneuve* font entendre implicitement, et respectivement, que le légume est savoureux sous d'autres formes, que d'autres que la famille proche n'étaient pas au courant, et que d'autres que Catherine Deneuve passent leurs vacances en Corse.

Ces emplois de *même* ont été analysés dans de nombreux travaux, comme ceux de Fillmore (1965), Fauconnier (1976), ou encore Culioli (2002). Dans leurs travaux, Anscombe (1973), et Anscombe et Ducrot (1978) ont déjà étudié les insuffisances des analyses de Fillmore (1965) et Fauconnier (1976) ; nous allons donc, pour notre part, nous intéresser plus particulièrement aux travaux de Culioli (2002), et de Leroux (2012) – dont les travaux s'inscrivent dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives. Nous nous focaliserons notamment sur la notion d'inattendu introduite par Leroux, qui considère *même* comme une marque de l'inattendu, une trace d'une différence entre un « préconstruit préalable et ce qui est effectivement le cas » (2012 : 36).

2. *Même* comme trace de « l'inattendu ». Les apports de la Théorie des Opérations Énonciatives

Il est vrai que cette conception de *même* comme marque d'inattendu est séduisante, et semble, de prime abord, tout à fait correspondre à l'action de l'adverbe. De nombreux énoncés contenant *même* semblent effectivement introduire de l'inattendu. Prenons un énoncé tel que (4), inspiré d'Anscombe (1973) :

(4) Même les innocents craignent ce juge

Cet énoncé semble effectivement nous présenter une situation tout à fait inhabituelle, une situation qui renverserait une « norme » selon laquelle lorsque l'on est innocent, on ne craint aucun juge. De même avec l'énoncé (5) tiré de Leroux (2012) :

(5) Drew est un altruiste extrême qui donne des milliers de dollars aux œuvres de charité et qui a même donné son rein à un enfant

où ce que *même* nous présente est bien une situation tout à fait inattendue : on peut affirmer sans grande peine que « normalement » les altruistes ne vont pas jusqu'à donner leur rein à des enfants qu'ils ne semblent pas connaître. *Même* permettrait ici de souligner le caractère inhabituel, exceptionnel de l'action de Drew et semblerait « justifier » le qualificatif *d'extrême* altruiste, comme le souligne Leroux (2012 : 40) :

« Il semble d'ailleurs que lorsque *even* est placé en tête de prédicat et précédé de *and* nous ayons en plus une notion de degré, que nous pourrions formuler ainsi : *un altruiste fait des dons d'argent, donner un rein est au-delà de tous les prédicats envisagés pour un altruiste*, la validation de *donate a kidney* permet de situer l'occurrence dans le haut degré de la notion *altruiste*. »

Plusieurs questions se posent alors. Tout d'abord, comment définir cette « norme » sur laquelle nous nous baserions pour expliquer le sentiment d'inattendu ? Selon Leroux (2012) *même* souligne la différence entre un « effectif » et un « envisageable ». Cet envisageable est décrit comme une construction préalable du locuteur, une liste d'éléments qui – selon le locuteur donc – seraient à même de valider la relation prédicative construite au sein de l'énoncé. La « norme », l'envisageable, ne dépendrait alors que du locuteur. Et le rôle de *même* serait d'y faire référence, de souligner, par sa présence, qu'une liste de possibilités a

été construite. C'est du moins ce que suggère Leroux (2012 : 39) lorsqu'elle évoque la conséquence de la suppression de *même* d'un énoncé :

« si le renvoi au domaine de référence est le même, et que la relation prédicative est la même, nous perdons tout-de-même la référence à un préalable, une préconstruction de la part [du locuteur], de l'exclusion de [l'élément effectif] de la liste des [éléments] qui peuvent valider le prédicat ».

L'action de *même* serait alors de signaler à l'interlocuteur que le locuteur considère *l'élément effectif* – dans (5) il s'agit de *donner son rein à un enfant* – comme ne pouvant pas *a priori* valider la *relation prédicative* – dans (5) il s'agirait de <altruiste-donner X>. Selon Leroux (2012), c'est dans ce « hiatus entre ce qui est possible et ce qui est le cas », caractéristique essentielle de l'emploi de *même*, que résiderait l'inattendu. Nous opposerons plusieurs objections à ces considérations.

Tout d'abord – et très brièvement – soulignons que certains syntagmes semblent conserver leur caractère inattendu malgré la suppression de *même*. En effet, si l'on reprend l'exemple (5) et que l'on enlève *même*, on se retrouve avec (5') où ce qui est dit par la partie en gras nous semble conserver, pour des raisons lexicales, son caractère inattendu :

(5) Drew est un altruiste extrême qui donne des milliers de dollars aux œuvres de charité et qui a même donné son rein à un enfant

(5') Drew est un altruiste extrême qui donne des milliers de dollars aux œuvres de charité et qui **a donné son rein à un enfant**

Benveniste (1948), à la suite des travaux de Mauss sur le don, et de ses propres recherches lexicales au sein de nombreuses langues de la sphère indo-européenne, souligne qu'il y a fréquemment, dans la notion de don, dans le sens de donner, l'idée d'une réciprocité attendue. Le don serait un acte effectué dans l'objectif de provoquer un contre-don en retour. Or dans le cas de (5), le don apparaît comme impossible à rembourser, dans la mesure où il concerne un organe vital. C'est en cela, notamment, que le syntagme *donner son rein à un enfant*, nous semble porteur d'inattendu. L'inattendu ne résiderait donc pas dans le hiatus que Leroux associe à l'emploi de *même*, mais serait introduit par la mise en relation du sens du mot *donner*, au caractère *vital* inscrit dans le sens de *rein*, objet du don. L'inattendu résulterait ici du sens des syntagmes et non de la présence de l'adverbe.

Notre seconde objection portera sur la notion de « préalable » construit par le locuteur. Dans un énoncé comme (3) :

(3) Même la famille proche n'avait aucune idée du comportement de Shenkman envers elle

le préalable construit serait « normalement les membres les plus proches de la famille sont au courant s'il se passe quelque chose » (Leroux, 2012 : 38). Or, il nous semble que le locuteur de (3) peut sans grande peine prolonger son énoncé et dire (6), sans se contredire pour autant :

(6) Même la famille proche n'avait aucune idée du comportement de Shenkman envers elle ; son mutisme est malheureusement une norme dans leur communauté

L'absence de contradiction dans (6) nous invite à conclure que (3) et (6) ne peuvent faire référence à un préalable construit par le locuteur tel que « normalement les membres les plus proches de la famille sont au courant s'il se passe quelque chose ». Si tel était le cas, le locuteur de (6) se contredirait. Notons de plus, et pour compléter notre première objection,

que (6) nous permet de reprendre la critique formulée par Anscombe (1973) à Fillmore (1965) : certains emplois de *même* présentent des faits qui ne sont pas inattendus.

Enfin, il nous semble que cette idée de préalable pris en compte par le locuteur pose la question de ses limites : est-ce que le locuteur peut construire n'importe quelle norme ? Ou est-il au contraire contraint par le langage lorsqu'il construit des normes préalables ? Prenons deux énoncés tels que (7), que nous empruntons à Culioli (2002) et (8) :

(7) Il a été très courtois, il nous a même salués

(8) Elle est passionnée de mathématiques, elle sait même compter jusqu'à mille

Il est difficile de concevoir que le locuteur puisse déclarer sans ironie les éléments effectifs « nous avoir salués » et « savoir compter jusqu'à mille » comme ne validant pas les relations prédicatives respectives <être courtois-faire X> et <être passionnée de mathématiques-savoir X>. Dès lors, il nous semble compliqué d'accepter qu'un locuteur puisse construire des préalables incohérents tels que « normalement les personnes courtoises ne saluent pas les autres » et « normalement les personnes passionnées de mathématiques ne savent pas compter jusqu'à mille ».

En définitive, il n'y aurait de « normes » que celles conformes à la langue. On pourrait même faire un pas de plus et dire qu'il n'y a de « normes » que celles inscrites dans la langue. Le fait qu'à la lecture d'énoncés tels que (7) et (8) se pose la question de savoir s'ils sont ironiques ou non semble appuyer cette hypothèse forte. En effet, la simple possibilité de sentir une éventuelle ironie, de se questionner à ce sujet, implique l'existence d'une « norme » indépendante du locuteur. C'est cette norme qui nous pousserait à entendre une certaine ironie dans le fait de présenter « saluer quelqu'un » comme une inattendue courtoisie, ou « compter jusqu'à mille » comme la preuve d'une inhabituelle passion pour les mathématiques.

Une dernière remarque qui semble soutenir encore cette hypothèse forte : lorsque l'on est confronté à des énoncés qui semblent, de prime abord, absurdes ou insensés, nous lançons pour les comprendre, un calcul visant à trouver une norme fondamentalement linguistique. Dans un énoncé comme (9), qui résulte de l'ajout de *même* à deux vers du poème « Marche » de Chennevière :

(9) Qu'il fait froid ! Une monotone pluie a même cousu le ciel aux toits

peu nous importe de savoir que le locuteur a construit une liste préalable d'éléments qui pourraient valider une relation prédicative de type <il pleut-il se passe X> et dont « coudre le ciel aux toits » serait a priori exclu, mais finalement inclus. Cela ne nous éclaire pas plus sur le sens de (9). Comprendre le sens de ce discours, c'est le mettre en parallèle avec d'autres discours produits, et penser, par exemple, au premier vers du Spleen (LXXVIII) de Baudelaire : « Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle », qui semble évoquer un même sentiment d'oppression. Cela nous permet alors d'entendre dans (9) un aspect tel que [CIEL PT NEG INFINI].

Pour ces diverses raisons, l'action effectuée par *même* ne nous semble pas être celle de créer un inattendu par un hiatus causé par la référence à une liste des possibles que *même* opposerait à la réalisation effective de l'énoncé. Toutefois, nous avons le sentiment que *même* peut effectivement contribuer à un sentiment d'inattendu. Comment l'expliquer ?

3. *Même* comme outil de mise en relief. Les apports de la théorie de l'Argumentation dans la Langue

Nous nous placerons, pour répondre à ces questions, dans une démarche quelque peu antichronologique, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre théorique de l'Argumentation dans la Langue, en mobilisant plus précisément les travaux d'Anscombe (1973) sur l'opérateur *même* – antérieurs, donc, à ceux de Culioli (2002) et Leroux (2012). Dans ses travaux (Anscombe, 1973 : 47), le linguiste souligne qu'une énonciation telle que (10) :

(10) Pierre a lavé la cuisine, la salle à manger, le salon : il a même lavé la salle de bain

Communique les éléments suivants :

(10') Pierre a lavé la cuisine, la salle à manger, le salon, la salle de bain

(10'') Le fait que la salle de bain fasse partie des pièces que Pierre a lavées est plus significatif que le fait que parmi les pièces qu'a lavées Pierre il y ait la cuisine, la salle à manger, et le salon

C'est là, selon lui, un effet sémantique de *même*. Toutefois, Anscombe souligne que les deux contenus (10') et (10''), n'ont pas le même statut. Nous ne nous attarderons pas sur la description de ces deux types de statuts, et en proposerons une définition certes simpliste, mais suffisante pour éclairer notre propos. La théorie de la Polyphonie, volet énonciatif de la théorie de l'Argumentation dans la Langue, admet qu'un énoncé peut communiquer plusieurs contenus. Le contenu (10') est un contenu qui est défini comme *posé*¹ par l'énoncé ; cela signifie – grossièrement – qu'il est amené à être transformé si l'on applique à l'énoncé des modifications telles que l'interrogation ou la négation. Au contraire, (10'') n'est pas sensible à ce genre de modifications : c'est un contenu qui est dit *présupposé*. Cette distinction entre les deux types de contenus est indispensable pour définir l'action sémantique de *même*, puisque selon Anscombe (1973 : 43-50), *même* « a un comportement spécifique au niveau de ce que nous définissons comme le présupposé de l'énoncé ». Soulignons ici que « les présupposés ont une valeur sémantique très particulière : ils sont présentés par l'énoncé comme allant de soi, comme ne pouvant être mis en doute ». En définitive, « ils représentent l'univers du discours que chaque phrase se crée à elle-même ». Bien que l'idée d'une « norme construite » sur laquelle s'appuierait *même* pour agir semble s'esquisser dans de telles affirmations, ce n'est cependant pas dans cette perspective théorique que se dirigent les travaux d'Anscombe, selon qui les présupposés de *même* sont des commentaires métalinguistiques sur le rôle argumentatif du posé.

Nous arrivons alors à un second point, central dans la description de *même*, et propre au cadre théorique de l'Argumentation dans la Langue, introduit par Anscombe (1973) : « les énonciations comportant le *même* que nous décrivons sont prononcées à des fins d'argumentation ». C'est cette conception argumentative non seulement de l'action de *même*, mais également du fonctionnement de la langue qui nous permet alors de répondre aux problèmes posés par l'analyse de Leroux, et de mettre dans (10) un contenu présupposé tel que (10'') et non pas comme (10''') :

(10''') Normalement les personnes dévouées ne lavent pas la salle de bain

qui ne saurait être un présupposé correct, et dont nous avons précédemment évoqué les difficultés. Ainsi, le concept d'argumentation permet de résoudre les problèmes de constructions préalables incohérentes ou contradictoires que nous avons pu observer avec (7) et (8). S'opposant à Fillmore (1965), Anscombe (1973) rejette alors toute forme d'inattendu – et du même coup de norme – pour voir dans *même* un outil de mise en relief d'un argument plus fort que d'autres pour une thèse visée. C'est une idée que l'on retrouvera dans Ducrot (1973), et Ducrot (1980 : 16) qui souligne que :

« *Même* ne se contente pas, en effet, d'ajouter à l'information « Pierre est venu », une autre information du type « La venue de Pierre était improbable ». Le fait fondamental, pour Anscombe,

c'est qu'on ne saurait dire *Même Pierre est venu* si l'on n'a pas l'intention d'utiliser cette venue pour prouver quelque chose (par exemple, le succès d'une réunion). Il est essentiel à *même* que la proposition où il est inséré soit utilisée comme un argument — argument présenté comme fort, et éventuellement, dans certains contextes, comme décisif ».

Ainsi dans des énonciations comme « Pierre a lavé la cuisine, la salle à manger, le salon : il a même lavé la salle de bain » :

« Le locuteur cherche à prouver à l'interlocuteur la vérité d'une certaine assertion ; il invoque à cet effet, implicitement ou explicitement un certain nombre d'arguments, dont l'un, qu'il met en relief à l'aide de *même*, lui paraît avoir plus de force que les autres, être la meilleure preuve de ce qu'il avance. » (Anscombe, 1973 : 54)

De fait, tout comme il apparaît que *laver la salle de bain* est un argument plus fort que *laver la cuisine*, *laver la salle à manger*, ou encore *laver le salon* pour une assertion du type « Pierre sait tenir un foyer » ; il semble que dans (5) *donner son rein à un enfant* serait un argument plus fort que *donner des milliers de dollars aux œuvres de charité* pour l'assertion « Drew est un altruiste extrême ». Et c'est parce que *donner son rein à un enfant* et *laver la salle de bain* sont considérés comme des arguments plus forts pour la thèse visée, que le locuteur fait porter *même* sur ces propositions. Comme le souligne Ducrot (1980 : 18) : « Énoncer une phrase du type p ou (et) même p' c'est toujours présupposer qu'il existe un certain r déterminant une échelle argumentative où p' est supérieur à p ». Dès lors, ce que ferait *même* serait d'indiquer cette fonction argumentative² et quel est l'argument supérieur.

Dès lors, la différence entre un énoncé contenant *même* comme on le voit dans (5) et un énoncé sans *même* comme on le voit dans (5') serait due à la présence – et respectivement l'absence – des présupposés introduits par *même*, et donc de la mise en relief d'un argument particulier pour la thèse avancée. C'est d'ailleurs dans la possibilité d'introduire deux présupposés que résiderait la différence entre *même* et d'autres opérateurs, tels que *aussi*, *également*, ou encore *notamment*. En effet, alors que dans un énoncé tel que « Drew a également donné son rein », il est simplement présupposé que Drew a donné d'autres choses que son rein ; dans un énoncé tel que « Drew a même donné son rein » il est non seulement présupposé que Drew a donné d'autres choses que son rein, mais de plus, que le don de son rein est un meilleur argument pour la thèse visée – en l'occurrence son altruisme – que d'autres éventuels dons.

Ainsi, alors que Leroux (2012) considère qu'un énoncé modifié par *même* est décrit par ce *même* comme inattendu, Anscombe (1973) considère qu'un énoncé modifié par *même* est décrit par *même* comme étant un argument plus fort que d'autres. En outre, alors que ce commentaire sur l'énoncé dans lequel s'insère *même* est, selon Anscombe, dit par l'énoncé, il serait, selon Leroux, déduit par l'interlocuteur. Toutefois, malgré ces différences qui opposent les approches théoriques de l'Argumentation dans la Langue et de la Théorie des Opérations Énonciatives, force est de constater qu'Anscombe (1973) et Leroux (2012) semblent s'accorder sur un point : l'effacement de *même* conduit à une perte de « référence ». Certes, cette perte ne s'exprime pas, selon Anscombe, comme celle de « la référence implicite à une liste des possibles et la comparaison à cette liste que la validation impose », mais cela reste une perte. Simplement, dans le cadre de l'ADL, la « référence » qui disparaît avec l'effacement de *même* n'est pas une construction du locuteur, préalable à son énonciation, mais bien un contenu de l'énoncé, un cadre qu'il donne à son posé, et dans lequel il se construit ; c'est un présupposé, au sens que donne Ducrot (1969), (1972).

Après cette mise au point, nous allons tenter de formuler deux critiques qui nous semblent exprimables à partir de l'observation de la position théorique d'Anscombe. Tout d'abord, il apparaît que la notion de « meilleur argument » ou de « meilleure preuve » gagnerait à être

explicitée. Ne s'agirait-il pas ici, comme le souligne Ducrot (1996 : 194) d'une notion basée sur une « gradualité non argumentative » ? Déclarer *lire le sanscrit* comme pouvant être un meilleur argument que *lire l'hébreu* pour une thèse telle que « Marie est savante » ne serait-ce pas admettre – en contradiction totale avec les principes de la théorie de l'Argumentation dans la Langue – qu'il y a des degrés d'érudition et de difficulté d'apprentissage des langues dans le monde, hors de l'argumentation ?

De plus, il nous semble que considérer qu'un énoncé contenant *même* présuppose que ce sur quoi porte *même* est un meilleur argument pour la thèse avancée que d'autres arguments peut conduire à quelques difficultés dans certains types d'énoncés. Appliquons, pour y voir plus clair, les grands axes de la critique qu'Anscombe (1973) lui-même formulait à Fillmore (1965) ; si pour un énoncé tel que « Marie lit même le sanscrit » on a au moins ces deux contenus :

- a. Un posé : Marie lit le sanscrit
- b. Un présupposé dû à la présence de *même* : Le fait que Marie lise le sanscrit est une meilleure preuve de son érudition que le fait que Marie lise d'autres langues

Alors pour un énoncé tel que « Le fait que Marie lise l'hébreu est une meilleure preuve de son érudition que le fait qu'elle lise même le sanscrit » on aura également au moins ces deux contenus :

- a. Un posé : Le fait que Marie lise l'hébreu est une meilleure preuve de son érudition que le fait qu'elle lise le sanscrit
- b. Un présupposé dû à la présence de *même* : Le fait que Marie lise le sanscrit est une meilleure preuve de son érudition que le fait qu'elle lise d'autres langues.

Or ces contenus nous paraissent relativement contradictoires.

Ces quelques points semblent nous suggérer que l'action de *même* devrait finalement se définir hors du cadre de la présupposition, et qu'il conviendrait d'abandonner l'idée – qui se rapproche trop d'une conception extralinguistique de la gradualité – de « meilleur argument ». Mais comment décrire, alors, l'action sémantique effectuée par *même* ?

4. *Même* comme indicateur d'un changement de sens. Les apports de la Théorie des Blocs Sémantiques

4.1. Enchaînements argumentatifs et emplois des mots

Nous pensons pouvoir trouver des éléments de réponse en mobilisant la Théorie des Blocs Sémantiques. Cette théorie, élaborée par Marion Carel, à partir du cadre de la théorie de l'Argumentation dans la Langue de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot, postule que « chacun des éléments de sens communiqué par un énoncé est reformulable par un enchaînement argumentatif » (Carel, 2014 : 391), liant deux propositions grammaticales par un connecteur du type de *pourtant* (les enchaînements sont alors appelés transgressifs) ou un connecteur du type de *donc* (les enchaînements sont alors appelés normatifs). Par exemple, dans le cas de l'énoncé (11) :

(11) Marie lit même le sanscrit

est évoqué, selon la TBS, un enchaînement argumentatif tel que « Le sanscrit est une langue difficile *pourtant* Marie le lit » qui formule une structure sémantique que l'on nomme aspect argumentatif et qui s'écrit schématiquement [DIFFICILE PT COMPREND] – PT rappelant que le connecteur est, dans l'enchaînement, du type de *pourtant*. Ces aspects sont généralement

contenus dans la signification des mots du lexique. Dans le cas de (11), il semble que l'aspect exprimé appartienne à la signification du mot *intelligente*.

Très rapidement, évoquons quelques caractéristiques essentielles de ces aspects. Comme nous avons pu l'observer avec [DIFFICILE PT COMPREND], la notation PT de l'aspect rappelle que les enchaînements formulant l'aspect seront transgressifs ; la notation DC rappelle qu'ils seront normatifs. Toute négation argumentative dans les enchaînements formulant l'aspect (qu'il s'agisse de *ne...pas* ou par exemple de *peu*³) sera notée NEG.

Un point fondamental introduit par la Théorie des Blocs Sémantiques, et déterminant dans notre étude des emplois de *même*, est l'importance de l'entrelacement des mots dans le discours. Contrairement à la théorie de l'Argumentation dans la Langue, la TBS postule que, bien que le contenu des énoncés puisse parfois découler de la présence d'un seul mot, l'entrelacement des mots, leur mise en relation, permet également de fabriquer les enchaînements argumentatifs. La langue elle-même, par son activité combinatoire, a la capacité de construire des enchaînements argumentatifs – c'est notamment le cas dans (11). La TBS distingue dès lors plusieurs emplois possibles des mots et syntagmes, qui correspondent à autant de manières pour eux d'intervenir dans la construction du discours.

Tout d'abord un syntagme peut être mobilisé dans un énoncé en emploi *constitutif*. Cela signifie que le syntagme signifie l'aspect exprimé par l'énoncé. Ensuite un syntagme peut être mobilisé dans un énoncé en emploi *caractérisant*. Cela signifie que le syntagme formule, au sein de l'enchaînement argumentatif évoqué, l'un des segments de l'aspect exprimé par l'énoncé. Enfin, un syntagme peut être mobilisé en emploi *singularisant*. Cela signifie qu'il participe simplement, et uniquement, à la transformation de l'aspect exprimé en enchaînement évoqué. Prenons deux énoncés construits pour illustrer ces emplois :

(12) Malgré le verglas sur la route samedi soir, il est rentré en voiture

(13) Il est courageux

ces deux énoncés sont respectivement reformulables par deux enchaînements argumentatifs « Il y avait du verglas sur la route samedi soir pourtant il est rentré en voiture » et « Bien qu'il y ait du danger, il agit », qui expriment respectivement les aspects [DANGER PT NEG PRECAUTIONS] et [DANGER PT AGIR]. On dira, dans le cas de (12), que les syntagmes *verglas sur la route* et *rentré en voiture* sont en emploi caractérisant. Ce sont eux qui sont mis en relation avec l'aspect [DANGER PT NEG PRECAUTIONS] et donnés comme équivalents des termes *danger* et *NEG précautions* de l'aspect. *Samedi soir* est un syntagme en emploi singularisant : il ne sert qu'à la matérialisation de l'énoncé et est relativement interchangeable dans la description du posé de l'énoncé (évidemment l'énoncé présuppose que l'action s'est passée le samedi soir). Dans le cas de (13) on dira que *courageux* est en emploi constitutif : c'est lui qui détermine l'enchaînement « Bien qu'il y ait du danger, il agit », et l'aspect exprimé [DANGER PT AGIR] est contenu dans sa signification.

Ainsi, « les mots d'un énoncé peuvent être argumentativement importants de deux manières » : en étant en emploi constitutif, ou en étant en emploi caractérisant. Cette alternative, fondamentalement structuraliste, découle du fait que « les mots renvoient aux mots », et ne se définissent pas par opposition les uns aux autres, mais par leur possible mise en relation au sein de la paraphrase argumentative. Tout comme un mot peut en signifier d'autres, lorsqu'il est mobilisé en emploi constitutif, un mot peut, à l'inverse, être signifié par d'autres mots, lorsqu'il est en emploi caractérisant. Les emplois constitutifs et caractérisants se répondent, et ne pourraient exister l'un sans l'autre (Carel, 2019 : 10-14).

4.2. L'hypothèse de la Théorie des Blocs Sémantiques

Dans ses travaux, Carel (2014 : 396) affirme que :

« Contrairement au point de vue classique, la possibilité de *même* (*grand et même immense*) ne repose donc pas, selon nous, sur une différence quantitative entre les mesures (100m² et 150m²), d'une même propriété (la surface d'un appartement) ; elle ne repose pas non plus, contrairement cette fois à la théorie de l'Argumentation dans la Langue, sur une différence de force argumentative à l'intérieur d'une même échelle (*immense* n'est pas un « meilleur argument » que *grand*) ; elle repose sur une différence d'aspect à l'intérieur d'un même bloc, soit finalement une différence de sens. »

Plus précisément, ce serait dans l'opposition de la transgressivité exprimée par ce qui suit *même*, à son transposé normatif précédant *même* que pourrait résider le sentiment d'inattendu. Il est vrai que la transgressivité se rapproche de la notion d'inattendu ; Carel (1995) la considérait d'ailleurs initialement comme une « argumentation par exception ». Commençons par étudier les exemples qui nous semblent pouvoir vérifier l'hypothèse de Carel (2014). C'est le cas d'un énoncé comme (14) :

(14) Il est économe, avare même.

De tels emplois de *même* permettent effectivement de mettre en relation deux termes dont les aspects respectifs appréhendent un même « bloc sémantique ». Cela signifie que leurs aspects ont les mêmes segments, et n'observent de variations qu'au niveau des connecteurs et de la négation. Au sein d'un même bloc, on dit que deux aspects ont une relation de transposition lorsque le premier est normatif et le second transgressif, et que l'un – mais pas l'autre – comporte une négation au premier segment. Cette relation de transposition est considérée comme une relation graduelle, et Carel (2014 : 395) affirme que « la transposition de deux aspects est une condition « favorable » [...] à la possibilité de relier par *même* les termes qui les expriment ».

Reprenons notre exemple (14). Il est indéniable que les termes *économe* et *avare* partagent une idée commune : celle de « ne pas dépenser son argent ». Toutefois, alors que la signification de *économe* exprime l'idée de « ne pas dépenser son argent lorsque cela est inutile », la signification de *avare* exprime plutôt l'idée de « ne pas dépenser son argent bien que cela soit utile ». On retrouve donc respectivement, dans la signification de ces termes, les schémas [NEG UTILE DC NEG ACHAT] et [UTILE PT NEG ACHAT], qui partagent le même bloc sémantique de l'utilité et de l'achat :

UTILE PT NEG ACHAT <i>avare</i>	NEG UTILE PT ACHAT <i>dépensier</i>
UTILE DC ACHAT <i>pas avare</i>	NEG UTILE DC NEG ACHAT <i>économe</i>

Un énoncé tel que (14) valide donc bien l'hypothèse de Carel (2014) selon laquelle *même* met en relation deux termes aux aspects – et donc aux sens – différents, mais appréhendant un même bloc. Il semble cependant que nous puissions opposer quelques objections à cette hypothèse. Tout d'abord elle ne prévoit que les cas où *même* compare des termes constitutifs. Or *même* peut également comparer – ou porter sur – des termes en emploi caractérisant, comme on le voit avec (15) emprunté à Anscombe (1973) :

(15) Avec Slurp, même votre mari fera de la bonne cuisine

Cet énoncé, paraphrasable par l'enchaînement « C'est votre mari pourtant il fera de la bonne cuisine », formule l'aspect [NUL PT BONNE CUISINE]. Cet aspect n'étant pas contenu dans la signification de *mari*, le terme est donc en emploi caractérisant, et caractérise le premier segment *nul*. *Même* peut donc bien porter sur des caractérisants.

De plus, si l'on modifie l'énoncé (15) en (16) :

(16) Avec Slurp votre mari et même votre ado fera de la bonne cuisine

difficile de dire que *même* met en relation deux termes aux aspects différents. En effet, il nous semble que tout comme *mari*, *ado* revêt le rôle de caractérisant, mais dans un second enchaînement « C'est votre ado pourtant il fera de la bonne cuisine », qui vient s'ajouter au premier déjà présent dans (15), et formulant également l'aspect [NUL PT BONNE CUISINE]. Ce que fait *même* dans (16), c'est non pas comparer deux constitutifs formulant deux aspects transposés, mais comparer deux caractérisants appartenant à deux enchaînements « C'est votre mari pourtant il fera de la bonne cuisine », et « C'est votre ado pourtant il fera de la bonne cuisine » qui formulent le même aspect [NUL PT BONNE CUISINE]. Toutefois, bien que ne s'opposant pas à des transposés normatifs, nous retrouvons dans (15) et (16) des enchaînements construits avec des connecteurs transgressifs à la droite de *même*, comme le prévoyait Carel (2014).

Contrairement à l'hypothèse de Carel, la possibilité de la présence de *même* ne semble pas uniquement reposer sur une différence d'aspects transposés – comme le montrent nos exemples (15) et (16). *Même*, et c'est là une de ses propriétés fondamentales, peut porter sur des syntagmes en emploi constitutif et des syntagmes en emploi caractérisant, et semble être sensible à leur variation. Dès lors, il nous faut compléter l'hypothèse de Carel, satisfaisante pour analyser les cas où *même* porte sur un syntagme en emploi constitutif, mais ne prenant pas en compte ceux où il porte sur un syntagme en emploi caractérisant.

5. Nos hypothèses

5.1 Hypothèse relative à l'inattendu : même et la transgressivité

En conservant le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques, nous proposons d'élargir l'hypothèse de Carel (2014), en prenant en compte la distinction de différents emplois des mots dans le discours, et en incluant les emplois caractérisants à l'hypothèse générale.

Nous n'aurons pas, ici, la précision d'analyse grammaticale d'Anscombe (1973), et dirons simplement que *même* « modifie » les énoncés dans lesquels il est inséré. Ainsi, dans (15), nous dirons, grossièrement, que *même* modifie l'énoncé « Votre mari fera de la bonne cuisine ». Notre première hypothèse – fondamentale – est que l'énoncé modifié par *même* exprime toujours un aspect transgressif, que le syntagme sur lequel porte *même* soit en emploi constitutif ou caractérisant. Cette hypothèse, étayée par nos analyses des énoncés (11), (14), (15), et (16) semble être également esquissée non seulement par les travaux de Leroux (2012) mais également par ceux de Culioli (2002), qui évoquait dans ses travaux l'existence d'une « relation d'entraînement » qui serait « contrecarrée » par l'emploi de *même*. Antoine Culioli disait effectivement, à propos des énoncés suivants :

- (17) Même en marchant vite, il vous faudra quand même une bonne heure
- (18) C'est une machine très maniable, très efficace, même en terrain accidenté
- (19) C'est un légume savoureux, même au naturel
- (20) S'il pleut, je n'irai pas à la fête, mais même s'il fait beau, je n'irai pas

que

« Tous ces énoncés comportent la même sorte de relation : on qualifie un événement (vitesse, type de terrain, préparation culinaire, temps qu'il fait), autant de notions qui concernent la force d'entraînement sur le cours des choses : normalement, une marche rapide est plus efficace qu'une marche lente (dans le cas considéré, naturellement), un terrain accidenté fait obstacle à un bon fonctionnement, tel légume au naturel n'a pas de saveur, le beau temps incite à sortir). Or, chaque

fois, l'ajout avec même, grâce à même, élimine la force différentielle. Ce qui aurait dû provoquer une altération n'a pas d'effet. Tout est égal, on pourrait dire in-différent. » (Culioli, 2002 : 23)

Nous sommes certaine que cette « anormalité » de la relation d'entraînement évoquée par Culioli, n'est autre que l'expression de la transgressivité, qui semble donc effectivement, et conformément à notre hypothèse, être contrainte par la présence de *même*. Nous avons le sentiment que cette transgressivité est également pressentie dans les travaux de Leroux, et qu'elle s'exprime dans le choix de l'utilisation de l'adverbe *normalement* pour signifier les « préalables » pris en compte par l'énonciateur, et destinés à être mis à mal par la présence de *même*. Bien qu'Agnès Leroux et Antoine Culioli ne la considèrent que comme une simple exception, cette association de *même* à une certaine forme de transgressivité nous permet de renforcer notre hypothèse. Plus encore, nous soutenons que le sentiment d'inattendu réside en réalité dans le caractère transgressif des enchaînements et des aspects formulés par les énoncés que *même* modifie.

5.2 Hypothèse relative à la gradualité

Ainsi *même* contraint à ce que l'énoncé modifié exprime un aspect transgressif. C'est selon nous dans cette caractéristique fondamentale que résiderait le sentiment d'inattendu associé à l'emploi de *même*. Mais il y a plus. En effet, il nous semble – conformément, cette fois-ci, aux hypothèses d'Anscombe – que *même* introduit de la gradualité dans les énoncés qu'il modifie. Dans le cas où *même* compare des constitutifs, comme le soulignait Carel (2014), la gradualité provient de l'opposition entre les deux enchaînements évoqués – qui forment toujours deux aspects transposés – et donc du changement de sens, du normatif au transgressif, au sein d'un même bloc. Par contre, dans les cas où *même* compare deux caractérisants, il met en relation deux enchaînements argumentatifs formulant le même aspect – et exclusivement le même aspect. Ces deux enchaînements ne sont pas transposés l'un de l'autre ; ils sont deux expressions, l'une faible, l'autre forte, du même aspect. L'enchaînement sur lequel porte *même* est alors déclaré comme formulant plus fortement l'aspect. Mais qu'est-ce que formuler plus fortement un aspect ? Reprenons, pour développer ce dernier point, l'énoncé (16) :

(16) Avec Slurp votre mari et même votre ado fera de la bonne cuisine

Comme nous l'avons évoqué plus tôt, *même* compare dans (16) les deux caractérisants *mari* et *ado* des enchaînements « C'est votre mari pourtant il fera de la bonne cuisine » et « C'est votre ado pourtant il fera de la bonne cuisine », formulant tous les deux l'aspect [NUL PT BONNE CUISINE], contenu dans la signification de *Slurp est un bon produit alimentaire*. Il déclare alors le second caractérisant comme plus fort.

Pour expliquer la nature de cette force, il nous faut mobiliser la notion de décalage. On dit qu'un terme caractérisant est décalé, lorsque sa signification n'est pas équivalente à la signification du segment qu'il caractérise dans l'aspect. Dans les enchaînements évoqués par (16) par exemple, le caractérisant *bonne cuisine* n'est pas décalé, puisqu'il est équivalent au second segment de l'aspect.

La différence entre les deux caractérisants réside alors selon nous dans la présence – respectivement l'absence – de ce décalage. Nous faisons l'hypothèse, que ce que fait *même* dans (16), c'est déclarer, signaler, que l'*ado* est l'incarnation de la nullité en cuisine, en déclarant le caractérisant comme « non décalé » du segment *nul* de l'aspect [NUL PT BONNE CUISINE]. La relation de *mari* et d'*ado* à leur enchaînement respectif et à leur aspect est différenciée par *même* : il indique que le premier est décalé, et à l'inverse, déclare le second comme non décalé – c'est-à-dire équivalent à la signification de *nul*. De cette action naît la gradualité : pour un caractérisant être fort, être significatif, c'est être présenté comme

représentant typique du segment de l'aspect qu'on caractérise, c'est être « non décalé ». Plus largement, nous dirons que cette force du caractérisant permet à l'enchaînement de formuler plus fortement l'aspect.

Notons rapidement que loin de se limiter aux cas de type *p et même q*, cette action de *même* sur le décalage du caractérisant se retrouve également dans les cas de type *Même q*. Si l'on prend l'énoncé (15) et qu'on lui retire *même* :

(15) Avec Slurp même votre mari fera de la bonne cuisine

(15') Avec Slurp votre mari fera de la bonne cuisine

on note également une différence d'intensité entre les deux énoncés. Or les deux formulent le même enchaînement « C'est votre mari pourtant il fera de la bonne cuisine » et le même aspect [NUL PT BONNE CUISINE]. La différence entre les deux énoncés se situe bien au niveau de l'action effectuée par *même* sur le décalage : alors que rien n'est dit dans (15'), dans (15) *même* présente *mari* comme « non décalé » du segment *nul*. La force de (15) par rapport à (15') réside dans cette action de *même* sur le caractérisant *mari*.

Ainsi, on dira que lorsque *même* porte sur un syntagme en emploi caractérisant, aussi bien dans les cas de type *Même q* que *p et même q*, il le présente toujours comme « non décalé », c'est-à-dire comme équivalent à la signification du segment de l'aspect qu'il caractérise. Cette équivalence est source de gradualité – d'autant plus lorsqu'elle s'appuie sur une comparaison à un caractérisant qui lui est déclaré comme « décalé ».

Cette action sur le décalage permet au locuteur de jouer sur les effets de sens comme on le voit dans certains énoncés ironiques, mais peut aussi parfois le piéger. Prenons l'exemple (21), tiré d'une émission de France 3 sur la Corse :

(21) Bill Gates, Caroline de Monaco, et même Catherine Deneuve passent leurs vacances ici.

L'énoncé modifié par *même* évoque l'enchaînement « C'est Catherine Deneuve pourtant elle vient en vacances en Corse », que l'on comprend comme formulant un aspect [DIFFICILE A CONTENTER PT TOURISTE FIDELE], contenu dans la signification d'une assertion comme *La Corse offre une qualité de vacances excellente et reconnue*. Le caractère étonnant de cet énoncé nous semble provenir du fait que le terme présenté par *même* comme « non décalé » soit *Catherine Deneuve*. Il nous semble ici voir une prise de position du locuteur, qui présente Catherine Deneuve comme l'incarnation de l'exigence en matière de tourisme – tout comme les publicitaires de *Slurp* présentaient dans (15) le *mari* comme l'incarnation de la nullité en cuisine. Or nous ne pouvons savoir si le locuteur considère réellement Catherine Deneuve comme la diva exigeante par excellence. Il est envisageable qu'il ait été piégé par la fonction de *même*, et par sa propre énumération. Cela n'enlève rien au fait que lorsque l'on lit (21) on a l'impression que ce que fait le locuteur c'est dire de Catherine Deneuve qu'elle est exigeante. Cette impression va dans le sens de notre hypothèse : si ce sur quoi *même* portait n'était pas présenté comme « non décalé » du segment qu'il caractérise au sein de l'aspect exprimé, alors on ne ressentirait pas de bizarrerie à la lecture de (21).

Ainsi, les emplois *enchérissants* de *même* peuvent agir de deux manières différentes, résultant de l'existence de deux emplois argumentativement importants des mots dans la langue. Tout emploi *enchérissant* de *même* exclut la présence de normativité à sa suite, et intensifie l'expression de l'aspect. Dans le cas où il porte sur un terme constitutif, *même* intensifie en comparant l'aspect avec son transposé. Dans le cas où il porte sur un caractérisant, *même* intensifie en déclarant ce caractérisant comme « non décalé » du segment qu'il caractérise au sein de l'aspect exprimé. Plus généralement, on dira que dans le premier

cas *même* intensifie en comparant un aspect fort à un aspect faible ; dans le second cas, *même* intensifie en comparant un aspect fortement exprimé à un aspect faiblement exprimé.

6. Application aux exemples et dernières remarques

Nous pouvons désormais tenter d'analyser les exemples évoqués au sein de notre travail en mobilisant les outils de la Théorie des Blocs Sémantiques, afin de vérifier nos hypothèses quant à la description sémantique de *même*. Focalisons-nous, tout d'abord, sur un énoncé tel que (22), que nous opposons plus tôt à l'hypothèse d'Anscombe :

- (22) Le fait que Marie lise l'hébreu est une meilleure preuve de son érudition que le fait qu'elle lise même le sanscrit

Cet énoncé communique selon nous un enchaînement argumentatif comme « Bien que Marie lise le sanscrit, cela ne suffit pas à prouver son érudition » dont l'aspect serait [ACTIVITE DIFFICILE PT NEG ERUDITION]. Conformément à notre hypothèse, nous avons donc un aspect transgressif et *lire le sanscrit* caractérise son premier segment, dont il est déclaré comme « non décalé ». La TBS nous permet donc d'analyser cet énoncé problématique.

Intéressons-nous maintenant aux exemples tirés de Leroux (2012) et Culioli (2002) :

- (23) Même la famille proche n'avait aucune idée du comportement de Shenkman envers elle

- (24) Drew est un altruiste extrême qui donne des milliers de dollars aux œuvres de charité et qui a même donné son rein à un enfant

Dans le cas de (23) et (24), les deux énoncés modifiés par *même* expriment bien des aspects transgressifs [PROCHES PT NEG SAVOIR] et [VITAL PT DONNE] dont les premiers segments sont respectivement caractérisés sans décalage par *famille proche*, et *son rein*.

- (25) Même en marchant vite, il vous faudra quand même une bonne heure
 (26) C'est une machine très maniable, très efficace, même en terrain accidenté
 (27) C'est un légume savoureux, même au naturel
 (28) S'il pleut, je n'irai pas à la fête, mais même s'il fait beau, je n'irai pas

Dans les énoncés (25), (26), (27), et (28) on retrouve également des aspects transgressifs tels que [RAPIDE PT LONG TRAJET], [ENVIRONNEMENT HOSTILE PT EFFICACE], [NEG ASSAISONNEMENT PT BON GOUT], et [BEAU TEMPS PT NEG SORTIR], dont les premiers segments sont respectivement caractérisés sans décalage par *en marchant vite*, *terrain accidenté*, *au naturel*, et *il fait beau*.

Il existe cependant des exemples plus difficiles à traiter. Pour préciser notre description de *même*, empruntons à Culioli (2002) ces emplois ressemblant à des reformulations :

- (29) Il a été très courtois, il nous a même salués.
 (30) C'est un très beau lac, il y a même des cygnes.

Il nous semble que (29) communique quelque chose comme « Bien que cela lui ait demandé un effort, il l'a fait », formulant l'aspect [EFFORT PT FAIRE] qui est contenu dans la signification de *très courtois* et dont *nous saluer* caractérise sans décalage le premier segment. Comme nous l'évoquions plus tôt, il nous semble que l'ironie perçue dans cet énoncé joue en faveur de notre hypothèse : on s'attendrait plutôt à ce que *nous saluer* soit décalé du segment *effort*. C'est cette déclaration d'absence de décalage qui est alors source, sinon de l'ironie elle-même, du sentiment d'ironie que l'on discerne à la lecture. Pour ce qui est de (30), nous pensons pouvoir affirmer qu'il communique un enchaînement tel que « Bien que ce soient des cygnes, il y en a au lac » exprimé par l'aspect [ANIMAL RARE PT PRESENT

AU LAC], qui serait contenu dans la signification de *beau lac*, et dont *cygnes* viendrait bien caractériser sans décalage le premier segment.

Notre hypothèse permet donc, pour l'instant, de proposer une analyse des exemples rencontrés chez Anscombe (1973), Culioli (2002), et Leroux (2012), sans souffrir de contradiction. Nous espérons pouvoir l'employer pour résoudre une difficulté rencontrée par les travaux mobilisant la Théorie des Opérations Énonciatives : le cas des emplois de *même* qui introduiraient des notions hors des domaines notionnels dans lesquels s'inscrivent les relations prédicatives. Leroux (2012) en donne un exemple avec (31) :

(31) Des milliers de gens sont morts, mais lui a survécu. On dirait même qu'il a engraisé

Il nous semble qu'il est erroné d'affirmer que dans le cas de (31), *même* permet de « revoir » les frontières de *survivre*, pour leur permettre « l'intersection avec le domaine notionnel de *engraisser* » (Leroux, 2012 : 47). Nous ne pensons pas, en effet, que ces « domaines notionnels » soient « habituellement distincts ». Au contraire, il nous semble que les notions de *survivre* et d'*engraisser* sont deux notions assez proches, au point d'appréhender un même bloc sémantique, et d'observer une relation graduelle de transposés.

Nous proposons en effet d'analyser le terme *survivre* comme exprimant un aspect [EFFORTS DC BENEFICES], et le terme *engraisser* comme exprimant un aspect [NEG EFFORT PT BENEFICES]. Ce sens d'*engraisser* nous semble effectivement attesté dans la littérature, notamment dans des énoncés tels que « Partout l'oisiveté monacale s'engraissa de la substance des peuples » (Dupuis, *Origine de tous les cultes ou Religion universelle*), ou encore « Coupeau et Lantier s'engraissaient de la ruine de l'établissement » (Zola, *L'assomoir*). Les deux aspects que nous mettons dans le sens de *survivre* et *engraisser* sont alors bien des transposés, partageant un même bloc sémantique. Comme nous le pressentions, la Théorie des Blocs Sémantiques permet ainsi de montrer que *survivre* et *engraisser* n'appartiennent pas à des « domaines distincts », bien au contraire.

7. Conclusion

La description sémantique de *même* ne saurait se faire sans prendre en compte sa dimension fondamentalement argumentative. En partant des travaux de Jean-Claude Anscombe, et en les confrontant à ceux d'Antoine Culioli et d'Agnès Leroux, mais également de Marion Carel, nous avons pu vérifier et formuler plusieurs hypothèses quant au fonctionnement sémantique de *même*. Retenons que, dans les emplois *enchérissants*, l'action effectuée par *même* est en premier lieu d'interdire toute normativité à sa suite. En second lieu, et comme l'affirmait Anscombe, *même* introduit de la gradualité dans les énoncés qu'il modifie. Cette gradualité va alors se construire de deux manières, résultant de la capacité de *même* à porter sur les deux emplois des mots argumentativement importants pour la TBS que sont les emplois constitutifs et caractérisants. En effet, lorsque *même* porte sur un emploi constitutif, il le compare toujours avec son transposé, comme nous avons pu l'observer avec *économiste* et *avare* ou *survivre* et *engraisser*. Lorsque *même* porte sur un emploi caractérisant, il le déclare comme « non décalé » du segment qu'il caractérise au sein de l'aspect exprimé, et le compare – dans les cas de type *p et même q* – avec un second caractérisant, qui lui, est décalé, comme nous l'avons vu avec *mari* et *ado*. *Même* peut donc intensifier des deux façons théoriquement prévues par la nature des enchaînements et des aspects : en comparant un aspect fort à un aspect faible ou en comparant un aspect fortement exprimé à un aspect faiblement exprimé.

La Théorie des Blocs Sémantiques nous a permis de révéler ce fonctionnement sémantique de *même*, et dans cette perspective, d'appréhender en tant qu'instruction sur le sens de *p'* des discours du type « *p même p'* », ce que Anscombe (1973), Culioli (2002), ou Leroux (2012), considéraient comme des « commentaires » s'ajoutant à une information apportée par *p'*.

Nous avons alors pu abandonner cette notion de « référence » – qu'elle soit un préconstruit du locuteur ou un présupposé communiqué par l'énoncé – et toutes les difficultés que cela comportait. Cette perspective nous a également permis de discuter de la notion d'inattendu, dont l'origine ne réside pas – selon nous – dans un hiatus entre préconstruction et énoncé effectif, mais bien dans ce que l'on pouvait deviner au sein de la relation d'entraînement évoquée par Culioli (2002) : la transgressivité inhérente au sens de certains termes, de certains aspects exprimés par les énoncés. Enfin, la Théorie des Blocs Sémantiques nous a permis de mettre en évidence – et ce, évidemment, dans une dimension argumentative – la gradualité intrinsèque de ces emplois *encherissants de même*.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE, J-C. (1973) Même le roi de France est sage, *Communications*, 20, Le sociologique et le linguistique, p. 40-82.
- ANSCOMBRE, J-C. (1989) Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive, *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), p. 13-55.
- ANSCOMBRE, J-C. (1995) De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï, dans *La théorie des topoï*, J.C. Anscombe (éd.), Paris : Kimé, p. 11-47
- ANSCOMBRE, J-C., DUCROT, O. (1978) Echelles argumentatives, échelles implicatives, et lois de discours, *Semantikos*, vol. 2, p. 43-65
- BENVENISTE, E. (1948) Don et échange dans le vocabulaire indo-européen, *L'année sociologique*, T. 3, p. 7-20
- CAREL, M. (1995) *Pourtant* : argumentation by exception, sous la direction de RACCAH, P-Y., *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1-2, p.167-188
- CAREL, M. (2014) *Tu seras un homme mon fils*. Un prolongement de la doxa : le paradoxe, dans A-M. Cozma, A. Belhachhab, M. Pescheux (éd.) *Du sens à la signification. De la signification aux sens*, Peter Lang, p. 389-407
- CAREL, M. (2019) Interprétation et décodage argumentatifs, *Signo*, v.44, n°80, p. 2-15
- CULIOLI, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 1, Opérations et représentations*, Gap : Ophrys
- CULIOLI, A. (2002) À propos de même, *Langue française*, n°133, Le lexique, entre identité et variation, p. 16-27
- DUCROT, O. (1969) Présupposés et sous-entendus, *Langue française*, n° 4, p. 30-43
- DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann
- DUCROT, O. (1973) *La preuve et le dire*, Paris : Mame
- DUCROT, O. (1980) *Les échelles argumentatives*, Paris : Les éditions de Minuit
- DUCROT, O. (1996) Lexique et gradualité, In : ALONSO, E., BRUNA, M., MUÑOS, M., (eds.), *La linguística francesa : gramática, historia, epistemología*, Universidad de Sevilla. Grupo Andaluz de Pragmática, p. 191-206
- DUCROT, O. (2005) De l'intérêt de choisir entre *peu* et *un peu*, *Bulletin Hispanique*, tome 107, n°1, p. 109-117
- FAUCONNIER, G. (1976) Pragmatic Scales and Logical Structures, in *Linguistic Inquiry*, VI.3
- FILLMORE, C. J. (1965) Entailment Rules in a Semantic Theory, Ohio, *State University Research Foundation Project on linguistic Analysis, Report n°10*, p. 57-82
- LEROUX, A. (2012) *Even* et quelques traductions en français : la référence à l'inattendu, *Linx* [En ligne], 66-67, p. 35-50

¹ Pour une définition plus précise des contenus posés et présupposés selon Ducrot se rapporter à Ducrot (1969) et Ducrot (1972)

² A cette époque, Anscombe et Ducrot ne considéraient pas le lexique comme argumentatif. Les opérateurs ajoutaient alors des instructions argumentatives à des contenus purement informatifs. Il faudra attendre la théorie des Topoï pour que l'argumentation soit intégrée au lexique.

³ Se rapporter à Ducrot (2005) pour une explication du rapport de *peu* à la négation.